



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 09 mars 2026, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Mario Lemire préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Mario Lemire	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Monsieur Jacob Morin	conseiller	siège 4
Madame Mélise Beaulac	conseillère	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H06

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

38-03-2026

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

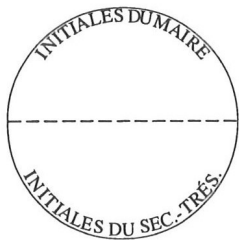
Sur proposition de Mme Mélise Beaulac, appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

39-03-2026

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 02 février 2026 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Éric Provencher, appuyée par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

40-03-2026

5.1 ADOPTION DES COMPTES – FÉVRIER 2026

Sur proposition de M. Douglas Beard, appuyée par M. Éric Provencher, il est unanimement résolu d'adopter les comptes du mois de février 2026 tels que présentés, pour un montant total de 372 275,21 \$

Je soussigné, Alexandre Côté, trésorier, certifie par la présente que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

41-03-2026

5.2 APPROBATION DE LA LISTE POUR LES VENTES POUR TAXES

Dépôt et approbation de la liste à transmettre à la MRC pour la vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 11 juin 2026.

SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY
Ventes pour taxes 2026

N° client	Matricule	Nom du propriétaire	Adresse de propriété	Taxes MUNICIPALES	Taxes SCOLAIRES	Taxes TOTALES
				à récupérer au 2026-06-11	à récupérer au 2026-06-11	à récupérer au 2026-06-11
16	0174 95 8981	SMITH HUGO	LOT #5740618 CHEMIN DES BOULEAUX	354,36 \$	- \$	354,36 \$
2498	0564 50 1303	SUCCESSION ROSS WEIR REID	LOT #5739605 ROUTE 243	21,74 \$	- \$	21,74 \$
Total	2			376,10 \$	- \$	376,10 \$

Sur proposition du conseiller M. Jean-François De Plaen, appuyé par M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de transmettre la liste à jour à la MRC pour procéder à la vente pour taxes en lien avec la résolution # 20-02-2026.

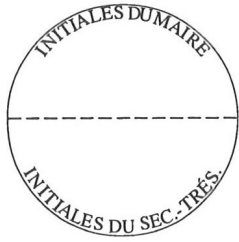
42-03-2026

5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 637 RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1), une municipalité peut, par règlement, fixer un taux supérieur à celui prévu à cet article, et ce, pour toute tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a conformément été donné par Madame Mélise Beaulac à la séance ordinaire tenue le 2 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélise Beaulac, appuyé par M. Jacob Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil décrète ce qui suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le taux du droit de mutation sur le transfert d'un immeuble pour la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$ sans excéder 1 000 000 \$ soit fixé à 2,5 %.

QUE le taux du droit de mutation sur le transfert d'un immeuble pour la tranche de la base d'imposition qui excède 1 000 000 \$ soit fixé à 3 %.

43-03-2026

5.4 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ TOTALISANT UNE SOMME SUPÉRIEURE À 25 000 \$

Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ (2024).

Le directeur greffier-trésorier explique que la municipalité va publier sur son site internet la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat (art. 961.4(2) C.M.).

44-03-2026

5.5 SERVICE DE CADETS POLICIERS POUR LA SAISON ESTIVALE 2026

Demande de la Sûreté du Québec, relatif à une demande d'intérêt de la municipalité à recevoir les cadets policiers pour la saison estivale 2025.

ATTENDU l'offre de la Sûreté du Québec de faire bénéficier la municipalité de Saint-Félix de Kingsey d'un programme relatif à la fourniture des services de cadets en 2026;

ATTENDU que le coût du service de 15 300 \$ sera partagé entre municipalités (5) pour un total de 3 060.00 pour la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mme MéliBe Beaulac et appuyé par M. Douglas Beard que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est intéressée à participer à une entente de partenariat avec la Sûreté du Québec concernant l'obtention des services de deux cadets pour la saison estivale 2026 partagée avec d'autres municipalités.

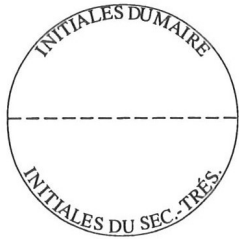
De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente à intervenir à cet effet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

45-03-2026

5.6 DEMANDE D'UNE PUBLICITÉ DE LA PART DU SALON DU PATRIMOINE DE CLEVELAND

Une demande de publicité reçue de l'organisme salon du patrimoine de Cleveland qui aura lieu les 13 et 14 juin 2026.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est proposé par M. Jacob Morin
Appuyé par Mme Mélise Beaulac

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit accordée une publicité de 100 \$ au salon du patrimoine pour une publicité

46-03-2026

5.7 FEUILLET PAROISSIAL - RENOUELEMENT 2026

CONSIDÉRANT que la paroisse St-Luc, communauté de Saint-Félix-de-Kingsey, publie un feuillet paroissial diffusant les activités communautaires, pastorales et culturelles du milieu ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey y affiche annuellement une annonce municipale afin d'informer la population ;

CONSIDÉRANT l'avis de renouvellement pour l'année 2026 prévoyant un coût de 100,00 \$ pour un espace double ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Monsieur Simon Lauzière, appuyé par Monsieur Douglas Beard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise le renouvellement de son annonce municipale dans le feuillet paroissial de la paroisse St-Luc pour l'année 2026, pour un espace double au coût de 100,00 \$;

ET QUE le paiement soit effectué à l'ordre de la Fabrique de la paroisse St-Luc.

47-03-2026

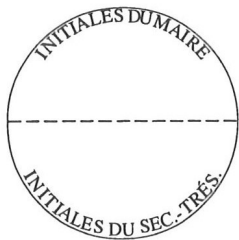
5.8 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 636 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 4 857 000.00\$ POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET DE VOIRIE SUR LA RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite réaliser des travaux d'infrastructures et de voirie sur la rue de l'Église;

ATTENDU que le présent règlement est adopté conformément à l'article 1061 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1);

ATTENDU l'évaluation préliminaire des coûts des travaux effectuée par Les Services EXP inc., laquelle estime les coûts à 4 500 000,00\$;

ATTENDU la confirmation de la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Redressement-Sécurisation, datée du 22 décembre 2025, pour un montant maximal de 1 890 232,00\$, afin de permettre à la Municipalité d'effectuer les travaux d'infrastructures et de voirie sur la rue de l'Église;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU la confirmation de la subvention du ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme de Transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ), datée du 18 juillet 2024, pour un montant de 828 287,00\$, afin de permettre à la Municipalité d'effectuer les travaux précités;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU Qu'il a eu des changements depuis le dépôt du projet de règlement et que les changements apportés ne changent pas la nature de l'objet de celui-ci,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jean-François De Plaen, appuyé par le conseillère MéliBeaulac, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 636 décrétant une dépense et un emprunt de 4 857 000.00 \$ incluant les frais incidents pour les travaux d'infrastructure et de voirie sur la rue de l'Église.

48-03-2026

5.9 TOURNOI DE GOLF DE LA MRC AU PROFIT DES P'TITES BOÎTES À LUNCH DE LA FONDATION DE LA TABLÉE POPULAIRE 2026

Correspondance reçue relative à une inscription et/ou à une commandite du prochain tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des P'tites Boîtes à Lunch de l'organisme de la Fondation de la Tablee populaire qui se tiendra le 11 juin prochain.

CONSIDÉRANT la demande de la MRC afin de soutenir le projet des P'tites Boîtes à Lunch 2026;

Il est proposé par M. Simon Lauzière Appuyé par M. Jacob Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil débourse, à même son budget annuel, la somme de 1 500\$ à l'organisme les P'tites boîtes à lunch et autorise la participation des membres du conseil intéressés et du directeur général au souper pour un montant de 60\$/pers.

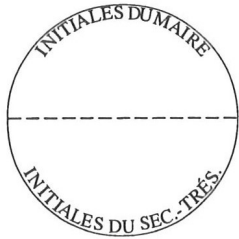
49-03-2026

5.10 AUTORISATION DE PAIEMENT – FACTURE IFT002175 – INFOTECH

Communication est donnée de Mme. Camille Royer, directrice des finances, concernant la facture # IFT002175 de la compagnie Infotech, d'un montant de 2 306,25 \$ avant taxes, pour des services professionnels administratifs.

Les fonds nécessaires sont disponibles dans le poste budgétaire 02-130-03-414.

Sur proposition de la conseillère Mme MéliBeaulac, appuyé par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture # IFT002175 telle que soumise.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

50-03-2026

5.11 ACHAT DE BILLETS POUR LE DÎNER CABANE À SUCRE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-FÉLIX

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb Conseil de Saint-Félix organisent un dîner cabane à sucre le 22 mars 2026 ;

IL EST PROPOSÉ PAR Douglas Beard

APPUYÉ PAR Jean-François De Plaen

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat de quatre (4) billets au montant de 35\$ chaque billet pour le dîner cabane à sucre organisé par les Chevaliers de Colomb de Saint-Félix le 22 mars prochain ;

QUE le directeur général soit autorisé à effectuer le paiement requis.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU MOIS SERVICE INCENDIE

05 appels (03 premiers répondants , 01 alarme incendie de cheminée et 01 appel incendie).

51-03-2026

6.2 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'HABITS DE COMBAT POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit assurer la sécurité de ses pompiers lors des interventions incendie;

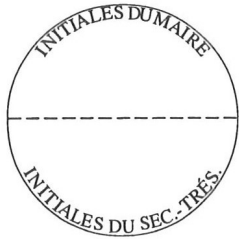
CONSIDÉRANT que le Service incendie doit procéder à l'achat de deux (2) habits de combat afin de maintenir un niveau de protection conforme aux normes en vigueur;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de L'Arsenal / CMP Mayer inc., au montant de 6 124,00 \$ avant taxes, pour un total de 7 041,07 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2026 et que les fonds sont disponibles au poste budgétaire 02-290-00-526;

CONSIDÉRANT que la livraison et la facturation sont prévues pour juin ou juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR M. Simon Lauzière
ET APPUYÉ PAR M. Douglas Beard



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER l'achat de deux (2) habits de combat pour le Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

D'AUTORISER une dépense maximale de 7 041,07 \$ taxes incluses à cet effet;

D'AUTORISER la direction générale à effectuer le paiement conformément aux modalités prévues;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-290-00-526.

52-03-2026

6.3 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE ANNÉE 1 (2025)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance;

Il est proposé par M. Simon Lauzière

Appuyée par M. Jacob Morin

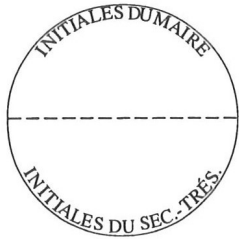
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'adoption du Rapport annuel An 1 des activités en matière de sécurité incendie 2024.

DE TRANSMETTRE au ministre de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 1 des activités en matière de sécurité incendie 2025 de la MRC de Drummond.

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

8. HYGIÈNE DU MILIEU



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT
02 demandes de permis (valeur approx. 516 200 \$)

53-03-2026

9.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 638 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES
BÂTIMENTS

Le conseiller M. Simon Lauzière donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente du conseil municipal, le règlement numéro 638 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Dépôt du projet de règlement numéro 638 est également effectué séance tenante, et celui-ci est joint en annexe à la présente résolution pour consultation par les membres du conseil et le public.

Une séance de consultation publique aura lieu le 1er avril 2026 à 16 h 00.

10. LOISIRS ET CULTURE

54-03-2026

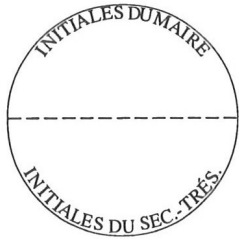
10.1 DEMANDE À ÊTRE FORMULÉE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE
FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE
PLEIN AIR (PAFIRSPA) VOLET 1

Sur proposition de la conseillère M. Mélise Beaulac et appuyée par le conseiller M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité de *Saint-Félix-de-Kingsey* autorise la présentation du projet de **patinoire multifonctionnelle couverte** au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de *Saint-Félix-de-Kingsey* à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de *Saint-Félix-de-Kingsey* désigne M. Alexandre Côté, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

55-03-2026

10.2 RENOUELEMENT ANNUEL AVEC PARTENAIRES 12-18
CENTRE-DU-QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2026

Demande de renouvellement reçu de la part de l'organisme Partenaires 12-18 Centre-du-Québec pour un montant de 4 528,25 \$

Il est proposé par M. Simon Lauzière, appuyé par M. Jacob Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité avec Partenaires 12-18 et de procéder au versement de 4 528,25 \$, ce qui représente 2,95 \$ per capita pour l'année 2026.

56-03-2026

10.3 GESTION DE LA CABANE À BONBONS POUR 2026 (TERRAIN
DE BALLE)

CONSIDÉRANT Que la municipalité a reçue 2 candidatures afin d'offrir leur service pour opérer la cabane à bonbons, durant l'été 2026;

CONSIDÉRANT la fourniture d'électricité pour la cabane à bonbons;

CONSIDÉRANT QUE pour la location de la cabane à bonbons située sur le terrain de balle, un montant de 50 \$ sera demandé aux personnes sélectionnées, pour la durée de la location pour la saison estivale 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Éric Provencher

Et appuyée par M. Simon Lauzière

Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents;

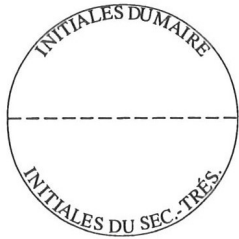
QUE le conseil a choisi d'offrir la gestion de la cabane à bonbons à Eve et Aly Francoeur, pour la saison estivale été 2026;

QUE le tarif de location de la cabane à bonbons soit établi à 50 \$ pour toute la période estivale 2026 et qu'une facture unique soit transmise à la personne.

11. SUJETS DIVERS

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le mardi 07 avril 2026 dès 20 h au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115-A rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.

12. RAPPORT DES ÉLUS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

57-03-2026

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 21h28

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Mario Lemire
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier